



Ecole Sacré-Cœur  
10, boulevard Gambetta - 35150 JANZE  
Tél. 02.99.47.03.08  
e-mail : ecole-sacrecoeur-janze@orange.fr



## Circulaire de Rentrée Septembre 2020

A la rentrée, nous accueillons 430 élèves, dont :

### La Maternelle

Classes	Enseignants	Effectifs	asem
TPS-PSA	Marie-Christine DURAND	30	Astrid Gantier
TPS-PSB	Giovanne STRINNA Margaux LEBRETON	28	Laëtitia BRARD
MSA	Marie-Ange HAYOT	25	Anita PLOTEAU Géraldine JOUIN
MSB	Christèle SUDJA	26	Laëtitia HISOPE
GSA	Astrid LEFRANC	22	Chantal DROUYER
GSB	Marie-Hélène DESBOIS	22	Monique DESILLE



### Le primaire



Classes	Enseignants	Effectifs
CPA	Hélène BOURLET	25
CPB	Anne DUBEL	25
CP/CE1	Karen TOUCHAIS	8+11=19
CE1B	Bénédicte MOREL	24
CE1C	Isabelle PIOLAIN	24
CE2A	Régine MONNIER	27
CE2B	Gaëlle BREME	26
CM1A	Michèle SINQUIN	26
CM1B	Philippe TRAVERS	26
CM2A	Corinne GIVRY	29
CM2C	Laurence LEPAGE	28
<b>poste ASH</b>		
Mireille ARNAUD		

### La garderie

matin	soir	CP - CE1	CE2 - CM1 - CM2
Chantal DROUYER	Chantal DROUYER	Laëtitia HISOPE	Caroline BERTORELLY
Monique DESILLE	Astrid GANTIER		
Astrid GANTIER	Anita PLOTEAU		

### L'étude

### La Restauration



maternelle	primaire
Patricia BOURNEUF-HORVAIS Laëtitia HISOPE	Christelle BLANDIOT Sylvie GUILLEUX Carina Goncalves Vaz Mélanie PIROT



### L'administratif

La directrice	La secrétaire	Entretien des locaux
Chrystèle FAUCHET	Bernadette BLANDIOT	David POMMIER



## Horaires et Accès

7 h 00 – 8 h 30	:	Accueil en garderie par le portillon maternelle (accès par le parking)
8 h 30	:	Ouverture de l'entrée principale et du portillon maternelle
8 h 50	:	Fermeture des accès (entrée principale et portillon maternelle)
12 h 00	:	Sortie des élèves
12 h 10	:	Fermeture des accès (entrée principale et portillon maternelle) <b><u>(tout enfant non récupéré après 12 h 10 sera inscrit à la cantine)</u></b>
13 h 20	:	Ouverture de l'entrée principale et du portillon maternelle (fermeture à 13 h 30)
16 h 30	:	Ouverture de l'entrée principale et du portillon maternelle (primaire : sortie par le portail blanc après avoir repris votre enfant à la porte de sa classe)
16 h 45 à 17 h 30	:	Aide personnalisée
17 h 00 à 17 h 45	:	Etude (CP au CM2)
17 h 00	:	fermeture de l'entrée principale, accès par le portillon maternelle (parking)
18 h 00	:	Tous les élèves (primaire et maternelle) sont à récupérés en garderie maternelle
18 h 45	:	Fin de la garderie



## Organisation de la fin de journée pour les enfants des classes primaires :

- pour les enfants de primaire qui restent à l'école après 16 h 40 :
  - 16h40 à 17 h 00 : prise du goûter (fourni par les parents) ou attente des parents.
  - 17h00 à 17 h 45 : étude CP-CE1 ou CE2-CM (dans les 2 classes face au self)
  - 17 h 45 à 18 h 00 : garderie dans les salles d'étude
  - 18 h 00 : les élèves du primaire sont conduits en garderie maternelle
- L'étude est au même tarif que la garderie (goûter à prévoir par les parents).  
Vous pourrez alors reprendre votre enfant en salle d'étude uniquement à partir de 17 h 45 (le pointage ne s'effectuera qu'à partir de 17 h 00).



## Organisation de la fin de journée pour les enfants des classes maternelles:

- . Les élèves de maternelle seront en garderie dans la salle de jeux de la maternelle de 16 h 30 à 18 h 45.
- . Le goûter\* de garderie est fourni entre 16 h 30 et 17 h 00. Pensez à noter oui ou non sur la feuille jaune "garderie" située près de la porte de la classe (pour les MS et GS : transmettre l'information à l'enseignante).
- \**Tout enfant quittant la garderie et ayant consommé le goûter avant 17 h se verra facturer ce dernier (0.30€)*
- . Modalité de contrôle des garderies et étude:
  - . La personne en charge de l'accueil et de la surveillance des enfants en garderie ou en étude assure le pointage des présents selon les tranches horaires communiquées dans la convention de scolarisation.
  - . Toute tranche horaire commencée est due.

## **OBLIGATION d'informer la personne du départ de votre enfant. (sécurité)**

**La garderie se termine à 18 h 45. Merci de bien respecter les horaires.**



## Sorties :

Aucun enfant ne sera remis à une personne non déclarée par les parents. Si le cas se présente, je serai dans l'obligation de vous contacter. Les parents qui souhaitent le retour de l'enfant seul au domicile ou que leur enfant soit repris par un tiers doivent l'indiquer dans le carnet de liaison dans les pages prévues à cet effet.

Une carte est remise à chaque enfant du CP au CM2.



## Absences :

En cas d'absence, prévenir le jour même le secrétariat et indiquer le motif de l'absence dans le carnet de liaison (avant 9 h 00). 4,5 journées par mois d'absence non motivées font l'objet d'un contact auprès de l'Inspection IEN.

Les absences pour convenances personnelles doivent être signalées à l'avance par courrier à l'inspectrice académique :

**Madame MORVAN**

**Inspection académique**

**Impasse Bel air, 35220 Châteaubourg**

Cette dernière sera également prévenue par l'école de l'absence de votre enfant sur temps scolaire.

Pour ces absences, aucun rattrapage scolaire ne sera proposé par l'enseignant.



## Cantine :

Les enfants de maternelle sont inscrits le matin par les parents sur la feuille blanche à la porte de la classe (pour les MS et GS, transmettre l'information à l'enseignante)

Les enfants de primaire sont comptabilisés chaque matin par l'enseignant.

Les repas des enfants vous seront facturés en début de mois suivant.

Un tarif unique compris entre 3.49 € et 4.56 € selon le quotient familial

*Tout repas non décommandé avant 9 h 00 sera facturé.*

Tarif cantine		2020-2021
Quotient familial	Prix cantine école SC	Aide municipale
<660	3.49 €	0.97 €
De 660 à 769	3.65 €	0.81 €
De 770 à 879	3.81 €	0.65 €
De 880 à 989	3.98 €	0.48 €
De 990 à 1209	4.16 €	0.30 €
De 1210 à 1319	4.34 €	0.12 €
De 1320 à 1429	4.46 €	-
De 1430 à 1539	4.51 €	-
>1540 ou hors commune	4.56 €	-



## Sieste en petite et moyenne section :

Les élèves de petite section font la sieste en début d'après-midi. Par souci d'hygiène, nous vous demandons de bien vouloir prévoir un oreiller ainsi qu'un sac de couchage (ou une couverture) dans un sac (le tout noté au nom de l'enfant). Pour les Moyennes sections, prévoir uniquement un oreiller dans un sac (le tout noté au nom de l'enfant)

L'ensemble vous sera donné périodiquement afin de procéder à leur lavage.



## Assurances :

Chaque famille possède sur ses propres contrats une responsabilité Civile (qui couvre les préjudices que votre enfant pourrait occasionner aux autres).

MUTUELLE  
**Saint-Christophe**  
ASSURANCES

Pour toute activité à l'extérieur de l'établissement, chaque enfant est couvert par une assurance individuelle accidents corporels à laquelle l'OGEC a souscrit pour cette année scolaire 2020-2021 pour chaque élève de l'école auprès de la Mutuelle Saint-Christophe. Il n'est donc pas nécessaire que vous souscriviez personnellement à une assurance puisque celle des Mutuelles Saint-Christophe couvre les événements scolaires et extra-scolaires, 24 h /24, même à votre domicile (NB : Elle ne couvre pas les dégâts matériels (vêtement, cartable, montre...) à l'exception des instruments de musique)

Une attestation pour les activités personnelles de votre enfant à l'extérieur de l'établissement vous a été remise en fin d'année scolaire.

## Pharmacie :

Les seuls soins apportés aux élèves en cas d'incidents à l'école se feront avec un produit désinfectant, gazes et pansements, pains de glace pour les coups.

Nous ne sommes pas autorisés à leur prodiguer tout autre type de soins.

Pour tout incident nous posant question, vous en serez systématiquement avertis par téléphone (important de nous confirmer vos numéros de téléphones fixes ou portables) et nous déciderons ensemble de l'attitude à adopter.

Dans les cas les plus sérieux, si nous ne pouvons vous joindre ou si l'état de votre enfant le nécessite, je ferai appel au 15 après vous avoir contacté et laissé un message.

Si votre enfant doit suivre un traitement médicamenteux, demandez à votre médecin de doser le traitement sur le matin et le soir. A titre exceptionnel, vous devez obligatoirement nous fournir une copie de l'ordonnance ainsi qu'une autorisation écrite de votre part pour l'administration du traitement sur le temps du midi (à éviter toutefois).



Pour les enfants suivant un traitement particulier (type allergie), je vous contacterai en début d'année pour qu'avec le médecin scolaire, nous remplissions le protocole d'urgence. Pensez donc déjà à informer votre médecin (allergologue ou autre) afin de fournir l'ordonnance et pensez également à vérifier la date de péremption des différents médicaments. Je vous rappelle que vous devez fournir une trousse des médicaments à l'école.

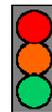
## Point de vigilance à l'intention des parents et citoyenneté :

- La présence d'animaux, chiens et chats en particulier, même tenus en laisse, est strictement interdite dans les établissements scolaires. Merci d'en tenir compte.

- Le parking attenant à l'école est privé.

Il est gracieusement mis à disposition pour faciliter à tous l'accès à l'école :

- . Veuillez à ne pas stationner votre véhicule trop près du grillage pour permettre le passage d'une poussette.
- . Veuillez à ne pas obstruer l'entrée du parking et à ne pas stationner sur les zones de dégagement.
- . Pour le passage des poussettes et la sécurité des enfants, le stationnement n'est autorisé que sur les places prévues à cet effet.
- . Veuillez à ne pas occuper la place handicapée réservée aux porteurs d'handicaps.
- . Merci de ne pas occuper les places réservées au personnel



## Vêtements oubliés :

Nous retrouvons une quantité importante de vêtements oubliés ou égarés sans pouvoir retrouver le propriétaire. Un vêtement marqué au nom de l'enfant permet de le lui redonner. Au 18 septembre, tous les vêtements de l'an dernier non repris seront donnés au Secours Catholique.



## Entretien de l'école de nos enfants

La Directrice, l'APEL, l'OGEC vous invitent à faire connaître auprès des enseignants ou de Bernadette ou encore auprès des deux associations, vos compétences en matière de :

- jardinage, entretien, bricolage, ...

Nous ferons ainsi appel à vous plus précisément lors des journées de travaux que nous organisons régulièrement pour améliorer le cadre de vie de vos enfants.

Merci de votre collaboration et de votre investissement.



## Assemblée générale de l'APEL

L'assemblée générale de l'A.P.E.L. aura lieu à l'école le mercredi 23 septembre 2020 à 20 h 00



## Catéchèse assurée dans le cadre de la Paroisse

Pour les Parents qui souhaitent inscrire leur enfant à la catéchèse assurée par la Paroisse de Janzé, merci de prendre note des réunions prévues à la salle de l'étincelle à Janzé :

- Jeudi 10 septembre 2020 à 20 h 30 : CE2 et CM
- Mercredi 23 septembre 2020 à 20 h 30 : CE1
- Dimanche 27 septembre 2020 à 10 h 30 à Janzé : Messe de rentrée du catéchisme.



## Site internet à l'école :

Le site internet de l'école est à votre disposition. Pour vous connecter, il vous suffit de taper :

**[ecolejanze.com](http://ecolejanze.com)**



ne et Margaux)



*Calendrier départemental  
pour l'année scolaire  
2020-2021*

<b>Rentrée des élèves</b>	Mardi 1er septembre 2020
<b>Toussaint</b>	du Vendredi 16 octobre 2020 au Lundi 2 novembre 2020
<b>Noël</b>	du Vendredi 18 décembre 2020 au Lundi 4 janvier 2021
<b>Hiver</b>	du Vendredi 19 février 2021 au Lundi 8 mars 2021
<b>Mercredi de classe</b>	Les élèves auront classe le mercredi 7 avril 2021
<b>Printemps</b>	du Vendredi 23 avril 2021 au Lundi 10 mai 2021
<b>Pont de l'Ascension</b>	Les élèves auront classe le mercredi 12 mai 2021 les élèves n'auront pas classe le vendredi 14 mai 2021
<b>Vacances d'été</b>	Vendredi 2 juillet 2021

NB : Le départ en vacances a lieu après la classe des jours indiqués  
La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

## Spécificités COVID 19

- Masque obligatoire dans l'enceinte de l'établissement pour les adultes et les enfants de plus de 11 ans (collège et lycée)
- Désinfection des mains à l'entrée de l'établissement obligatoire
- 1 seul parent accompagnant (ceci afin de limiter le nombre de personnes dans l'établissement)
- Merci de respecter les sens de circulation et de quitter l'enceinte de l'établissement dès que votre enfant aura été déposé ou repris
- Si la circulation du virus s'accélérait, le protocole pourrait être modifié.



**1 seul adulte accompagnant**



Sachez que l'équipe éducative a un réel savoir-faire et s'investit pleinement pour assurer le bien-être de chacun de vos enfants au quotidien.

Chaque décision prise dans cette école, fait l'objet de réflexions et d'échanges lors de concertations pédagogiques d'équipe. L'objectif est de maintenir un climat serein, apaisé entre tous, enseignants et parents.

Ceci n'est possible que dans un esprit de confiance et de respect pour le travail des enseignants et personnels de l'école.

Merci de prendre bonne note de ces informations.

L'équipe éducative de l'école du Sacré-Cœur de Janzé vous souhaite une belle rentrée scolaire.